JANVIER 2024 | VOL. 46



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-DAMASE

FÊTE DE L'HIVER VENEZ JOUER DEHORS!

Page 17



BUDGET 2024

Page 8

AVIS AUX CITOYENS

Page 10

DU NOUVEAU À LA BIBLIO!

Page 14

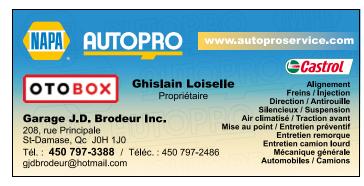


SAINT-DAMASE



















MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Monsieur Alain Robert maire@st-damase.qc.ca

Conseillers:

#1 District électoral du Clocher: Monsieur Guy Leroux
#2 District électoral des Parcs: Madame Ghislaine Lussier
#3 District électoral de la Mairie: Monsieur Yves Monast
#4 District électoral de la Montagne: Monsieur Gaétan Jodoin
#5 District électoral des Horizons verts: Monsieur Yvon Laflamme
#6 District électoral de la Yamaska: Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration: Ghislaine Lussier et Claude Gaucher

Urbanisme: Guy Leroux et Yves Monast **Personnel:** Yvon Laflamme et Guy Leroux

Immobilisation et incendie: Gaétan Jodoin et Claude Gaucher

Eau: Yves Monast et Yvon Laflamme

Relations avec les citoyens et sécurité civile :

Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC JOH 1J0

Téléphone: 450 797-3341 Télécopieur: 450 797-3543

Courriel: info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi: de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC JOH 1J0

Téléphone: 450 797-3341 # 4013 Courriel: loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC JOH 1J0

Téléphone: 450 797-3341 # 4010 Courriel: biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture:

 Lundi:
 17 h 30 à 19 h 30

 Mardi:
 9 h 30 à 11 h 30

 Mercredi:
 13 h à 19 h 30

 Jeudi:
 16 h à 19 h 30

 Samedi:
 10 h à midi

LE CONSEIL VOUS INFORME

Chères citoyennes et chers citoyens.

En cette nouvelle année 2024, je tiens à vous souhaiter une bonne année en mon nom personnel et en celui de mon équipe de la Municipalité de Saint-Damase.

Nous avons adopté le budget pour l'année 2024, le 18 décembre dernier et nous avons plusieurs dossiers qui seront travaillés tout au long de l'année.

En voici quelques uns:

- Réfection de la caserne incendie. Nous devons corriger les infiltrations d'eau et revoir l'aménagement intérieur du service incendie pour les années futures. Une subvention du programme PRACIM pourrait nous donner droit à une subvention de 65% sur les coûts de rénovation. Également, une étude de fusion de services incendies au niveau de la MRC est présentement en cours. La municipalité est en attente de ce rapport. Rien ne nous oblige à y adhérer. Comme plusieurs municipalités au Québec, nous aurons de la difficulté à trouver des pompiers volontaires avec les exigences en formation, maintien de compétences et disponibilité pour répondre aux appels 24h/24h;
- Garage municipal situé au rang du Haut-Corbin. Il est en fin de vie utile et nous sommes à regarder différentes avenues pour le remplacer;
- Le remplacement d'un véhicule de voirie;
- Plusieurs réfections de ponceaux et routes, avec le programme d'aide financière « aide à la voirie locale » qui s'étalera sur quelques années;
- La mise à niveau de l'automatisation de l'usine de filtration.
 Les automates sont obsolètes et nous procéderons à la préparation des devis pour le remplacement;
- La continuité du remplacement des réseaux d'aqueduc, la séparation des réseaux d'égout pluvial et sanitaire, réfection de la chaussée des rues Ste-Marie, Saint-Laurent et St-Fabien côté Nord:
- Le réaménagement de l'ancien chalet des loisirs;
- Recherche en eau potable. Le conseil se penchera sur la recherche d'une autre source en eau potable. Vous constaterez une légère augmentation du prix de l'eau pour débuter ces travaux.

Le conseil désire maintenir ses infrastructures en meilleur état possible en bénéficiant des subventions qui sont offertes des gouvernements afin d'alléger le fardeau fiscal des contribuables. C'est pourquoi, nous devons parfois déplacer l'ordre des travaux selon la confirmation de celles-ci.

Je veux aussi vous rappeler que vous êtes les bienvenus aux séances du conseil, le premier mardi du mois à 19 h 30 à la mairie. Si entre temps, vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau de la municipalité, les demandes sont acheminées à qui de droit.

En vous remerciant et en vous souhaitant un excellent mois de février

Alain Robert, maire

PROCÈS-VERBAL | Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le lundi le 18 décembre 2023, à 19 h 00, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents: madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Est absent: monsieur le conseiller, Guy Leroux.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffièretrésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

Conformément à l'article 956 du Code municipal les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance portent exclusivement sur le budget.

Monsieur le maire, présente et explique le budget pour l'année 2024.

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'approuver le budget déposé pour l'exercice financier 2024, présentant des revenus et des dépenses de 6 848 627 \$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, qui sont répartis comme suit:

REVENUS

-Taxes	6 148 683 \$
-Paiements tenant lieu de taxes	28 550 \$

-Services rendus	178 549 \$
-Imposition de droits	87 000 \$
-Amendes et pénalités	8 000 \$
-Intérêts	93 050 \$
-Autres revenus	61 022 \$
-Transferts	243 773 \$

TOTAL DES REVENUS 6 848 627 \$ DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

868 500 \$
927 695 \$
1 291 020 \$
2 357 941 \$
77 534 \$
703 884 \$
244 475 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

5\$
5 \$
'5\$
17\$

TOTAL DES DÉPENSES 6 848 627 \$ DE FONCTIONNEMENT

IMMOBILISATIONS

TOTAL DES	400 7/12 ¢
-Loisirs et culture	348 248 \$
-Hygiène du milieu	36 500 \$
-Voirie municipale	274 500 \$
-Sécurité publique	40 500 \$

IMMOBILISATIONS

AFFECTATIONS, TRANSFERTS ET FINANCEMENTS

190 000 \$
400 842 \$
84 025 \$
24 881 \$

TOTAL DES AFFECTATIONS, 699 748 TRANSFERTS ET FINANCEMENTS

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit adopter au plus tard le 31 décembre de chaque année, le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025-2026 totalisant une somme 13 277 788 \$ soit adopté tel que présenté;

QUE ce document soit annexé à la présente résolution comme si au long reproduit;

QUE le programme triennal d'immobilisation soit disponible sur le site internet de la Municipalité et publié dans le journal municipal distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Une période de questions est mise à la disposition du public.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL | Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le lundi 18 décembre 2023, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents: madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Est absent : monsieur le conseiller, Guy Leroux.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffièretrésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Une période de questions est mise à la disposition du public.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 141 AUTORISANT LA CONCLUSION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE

CONSIDÉRANT l'entente intervenue le 26 novembre 1998 entre la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de la MRC des Maskoutains relativement à la Cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe, laquelle s'intitule Entente modifiant une entente existence et permettant l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'ensemble des municipalités de la MRC les Maskoutains;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Damase désire se prévaloir de l'article 24 de la Loi sur les cours municipales (RLRQ, c. C 72.01) afin de modifier l'entente;

CONSIDÉRANT l'avis de motion et le dépôt du projet de Règlement autorisant la conclusion de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023 par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement numéro 141 autorisant la conclusion de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 142 POUR FIXER LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damase a adopté le budget pour l'exercice financier 2024 en date du 18 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la présentation et le dépôt dudit projet de règlement ont été faits lors de cette séance du conseil ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher,

appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 142 pour fixer les différents taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice 2024.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO G300 APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 85 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1), toute municipalité locale peut adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général de sa population;

CONSIDÉRANT que le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement pour assurer la paix, l'ordre et le bien-être général des citoyens sur le territoire;

CONSIDÉRANT que le Règlement général G300 applicable par la Sûreté du Québec a pour objectif d'assurer une application uniforme et efficiente des règlements par les agents de la paix et d'éviter l'incompatibilité et la pluralité de règlements portant sur un même sujet sur le territoire des municipalités qui font partie de l'entente relative à la fourniture des services de police par la Sûreté du Québec conclue entre la MRC des Maskoutains et le ministre de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil du 5 décembre 2023, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C 27.1);

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement général G300 applicable par la Sûreté du Québec, tel que présenté;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE

ADOPTION DES SALAIRES POUR L'AN-NÉE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité qu'à la suite des recommandations du comité personnel, les salaires et conditions de travail des employés, pour l'année 2024, soient adoptés;

QUE le manuel de l'employé suite à son adoption le 7 mars 2023 soit revu en septembre 2025 pour être applicable au 1er janvier 2026;

Monsieur le maire et les membres du comité personnel sont autorisés à signer les documents pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

ADOPTION DES COMPTES AU 15 DÉ-CEMBRE 2023

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 15 décembre 2023, pour un montant total 969 243,64\$ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer 347 753,02 \$

Comptes payés durant le mois 594 079,54 \$

Salaire des employés/élus (48-49) 27 411,08 \$

Total des comptes payés et à payer 969 243,64 \$

Que ce bordereau portant le numéro 2023-12-264 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

DÉCLARATION DES DONS ET AUTRES AVANTAGES DES ÉLUS-DÉPÔT ANNÉE 2023

La directrice générale mentionne qu'il n'y a aucune inscription au registre public des déclarations des dons et autres avantages reçus par un ou des membre(s) du conseil, en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, pour l'année 2023.

FERMETURE DES PROJETS EN COURS - IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT QUE le projet de mise aux normes de l'usine de filtration est terminé et que les coûts affectés au budget 2023 doivent être comptabilisés selon les utilisateurs payeurs;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'achat du terrain pour l'installation de la station de pompage rue Saint-Joseph est terminé et que les coûts affectés au budget 2023 doivent être comptabilisés selon les utilisateurs payeurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité qu'une affectation au montant de 7 393,99 \$ soit transféré du surplus accumulé affecté à l'eau potable vers le projet mise aux normes de l'usine de filtration;

QU'une affectation au montant de 1 032,98 \$ soit transféré du surplus accumulé affecté aux équipements de la station d'épuration vers le projet achat de terrain rue Saint-Joseph.

ADOPTÉE

TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2024

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité de fixer le taux d'intérêt à 12% annuellement et applicable sur tout arrérage de taxe, de compensation et toute autre somme due à la municipalité.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RÈGLEMENT 19-02 MO-DIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 19-01 FIXANT LES TARIFS EXIGIBLES POUR L'OBTENTION DE PERMIS, DE CERTIFICATS, DE LICENCES ET D'AU-TORISATIONS DIVERSES EN VERTU DES DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS MUNI-CIPAUX ET POUR L'ÉTUDE D'UNE DE-MANDE DE DÉROGATION MINEURE

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller, Yves Monast, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de Règlement relatif aux tarifs exigibles pour l'obtention de permis, de certificats, de licences et d'autorisations diverses en vertu des différents règlements municipaux et pour l'étude d'une demande de dérogation mineure portant le numéro 19-02 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023:

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement modifiant le règlement numéro 19-01 fixant les tarifs exigibles pour l'obtention de permis, de certificats, de licences et d'autorisations diverses en vertu des différents règlements municipaux et pour l'étude d'une demande de dérogation mineure, lequel est identifié sous le numéro 19-02.

ADOPTÉE

EMBAUCHE DU PERSONNEL SAISON-NIER - LOISIRS

CONSIDÉRANT le besoin en personnel saisonnier au loisir pour la surveillance d'activités et l'arrosage de la patinoire;

CONSIDÉRANT l'affichage pour combler les postes en personnel saisonnier et temporaire;

PROCÈS-VERBAL | Séance extraordinaire du 18 décembre 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement du personnel saisonnier requis l'arrosage et surveillance de la patinoire et autres activités s'il y a lieu selon l'annexe « A » joint à la présente résolution;

QUE ce personnel soit sous la supervision du coordonnateur en loisir qui s'assurera du respect des modalités d'engagement en annexe et de la présentation du code d'éthique des employés municipaux;

Les conditions salariales sont celles présentées sous l'annexe numéro 1 « 2024 » de la résolution numéro 2023-12-269.

ADOPTÉE

POLITIQUE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Damase a adopté la première politique et le plan d'action des aînés en janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage s'est réuni afin de revoir la politique et d'actualiser le plan d'action avec les objectifs et les réalités actuelles:

CONSIDÉRANT QUE dans un contexte de vieillissement de la population, il s'avère essentiel d'adopter les politiques, les services et milieux de vie pour les aînés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'adopter la politique des aînés et le plan d'action présentée à ce conseil;

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Une période de questions est mise à la disposition du public.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 08.

ADOPTÉE

Version complète du procès-verbal disponible sur le site Internet de la municipalité:

www.st-damase.qc.ca

DIMANCHE LUNDI **MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI** 3 JOUR DE LA MARMOTTE RECYCLAGE BIBLIO 16 h (bac vert) BIBLIO 10 h 4 8 5 6 7 10 CLUB DE CONSEIL MUNICIPAL TRICOT-BIBLIO **ORDURES BIBLIO** 17 h 30 **BIBLIO** 9 h 30 BIBLIO 13 h BIBLIO 16 h BIBLIO 10 h (bac noir) 11 12 13 14 15 16 17 ORGANIQUE **BONNE** TRICOT-BIBLIO SAINT-VALENTIN (bac brun) RECYCLAGE BIBLIO 16 h **BIBLIO** 17 h 30 **BIBLIO** 9 h 30 BIBLIO 13 h BIBLIO 10 h (bac vert) 18 19 20 21 22 24 23 TRICOT-BIBLIO **ORDURES BIBLIO** 17 h 30 **BIBLIO** 9 h 30 **BIBLIO 13 h** RIRI IO 16 h RIRI IO 10 h (bac noir) 25 29 26 27 28 TRICOT-BIBLIO **BIBLIO** 17 h 30 **BIBLIO** 9 h 30 BIBLIO 13 h BIBLIO 16 h

CALENDRIER | Février 2024

PRÉSENTATION BUDGET 2024

Taux de taxation par catégorie d'immeuble

			2024	2023
		RÉSIDENTIEL	0,475\$	0,62 \$
aluation		AGRICOLE	0,390 \$	0,48\$
Par 100 \$ d'évaluation	98886 98888	6 LOGEMENTS ET PLUS	0,475\$	0,62\$
Par		COMMERCIAL	0,475\$	0,62\$
		INDUSTRIEL	0,633\$	0,82\$

Taxes pour règlement d'emprunt 139

RÉFECTION DE LA RUE ST-JOSEPH NORD		2024	2023
	Voirie	0,001263\$	0,00\$
Par 100\$ d'évaluation	Aqueduc	0,000448\$	0,00\$
u evaluation	Égout	0,005912\$	0,00\$

Taxes de service

MATIÈRES RÉSIDUELLES, COLLECTE À 3 VOIES		2024	2023
	Chalet	113 \$	113\$
ţé	Résidentielle et commerciale	226\$	226\$
À l'unité	Commerciale 2 bacs	452 \$	452 \$
Ā	Commerciale 3 bacs	565 \$	565 \$
	6 logements et +/bac	452 \$	452 \$

AQUEDUC		2024	2023
М³	Entretien et exploitation/dette	0,92\$	0,88\$
té	Compteur ¾"	25 \$	25 \$
'unité	Compteur 1"	45 \$	45 \$
ÀΓ	Chalet/érablière	90 \$	90\$

EAU	X USÉES	2024	2023
М³	Assainissement	0,288\$	0,288\$
té	Tarif fixe de base	125 \$	125\$
ľunité	Chalet	55 \$	55\$
Ą	Vidange installation septique	110\$	105 \$

Revenus

	2024	2023
Taxes Foncières	3 416 026 \$	3 086 892 \$
Eau potable et eaux usées	2 487 601 \$	2 398 401 \$
Remboursement de la dette	93 463 \$	94 037 \$
Revenus collectes	245 056 \$	244 378 \$
Transferts du gouvernement	28 550 \$	27 100 \$
Services rendus	178 549 \$	157 040 \$
Imposition de droits	87 000 \$	56 000 \$
Amendes et pénalités	8 000 \$	8 000 \$
Intérêts	93 050 \$	33 050 \$
Autres revenus et transfert	211 332 \$	110 703 \$
Total	6 848 627 \$	6 215 601 \$

Dépenses

	2024	2023
Administration générale	868 500 \$	851 030 \$
Sécurité publique	927 695 \$	836 624 \$
Réseau routier	1 291 020 \$	1 129 274 \$
Eau et égouts	2 024 674 \$	1 936 198 \$
Matières résiduelles	308 601 \$	309 611 \$
Entretien cours d'eau	24 666 \$	16 648 \$
Aménagement et urbanisme	77 534 \$	68 359 \$
Loisirs et culture	703 884 \$	582 055 \$
Intérêts et capital sur emprunt	874 170 \$	838 585 \$
Affectation surplus	-336 142 \$	-420 783 \$
Activités d'investissement	84 025 \$	68 000 \$
Total	6 848 627 \$	6 215 601 \$

État de la dette au 31 décembre

	2024	2023
Administration générale	83 600 \$	96 200 \$
Eau et égouts**	3 003 882 \$	2 858 700 \$
Réseau routier	1 895 418 \$	1 723 500 \$
Loisirs et culture	694 400 \$	870 000 \$
Total	5 677 300 \$	5 548 400 \$
**Payable par Olymel	680 800 \$	971 800 \$

Quotes-Parts

Les quotes-parts sont les montants payés par la municipalité pour une service dispensé par un autre organisme. Ces montants sont comptabilisés aux dépenses préalablement inscrites.



+ 1,2 %

361 329 \$

2023 : 356 974 \$



+ 7,0 %

431 449 \$

2023 : 403 223 \$



+ 11,1 %

249 939 \$

2023 : 224 985 \$

Plan triennal d'immobilisation

Description des projets	Réalisations	Projets	Projets	Projets	
	2023	2024	2025	2026	Mode de paiement
Service Incendie					
- Réfection caserne incendie		900 000 \$			Aide financière/ emprunt
Voirie					
- Véhicule de la voirie	101 900 \$				Fonds de roulement/budget courant
- Réhabilitation rue St-Joseph Nord	2 016 988 \$				Aide financière / emprunt
- Véhicule de la voirie		90 000 \$	90 000 \$		Fonds de roulement
- Entrepôt voirie			500 000 \$		Aide financière/ emprunt
- Réhabilitation rue Ste-Marie, St-Laurent, St-Fabien Nord				4 525 000 \$	Aide financière/ emprunt
- Réfection de ponceaux et de routes			3 083 800 \$	653 400 \$	Aide financière/ emprunt
Usine de filtration					
- Mise à niveau automate de contrôle			1000000\$		Surplus accumulés
Aqueduc - Égout					
- Aquisition terrain - poste de pompage	26 000 \$				Surplus accumulés
Loisirs					
- Filet Terrain balle	10 700 \$				Aide financière
- Réaménagement chalet des loisirs		280 000 \$			Fonds de roulement/surplus accumulés
	2 155 588 \$	1 270 000 \$	4 673 800 \$	5 178 400 \$	
			Total	13 277 788 \$	

Ce 18 décembre 2023.

RAPPEL

NOUVELLE RÈGLEMENTATION EN VIGEUR LE 1^{ER} JANVIER 2024

STATIONNEMENT DE NUIT AUTORISÉ

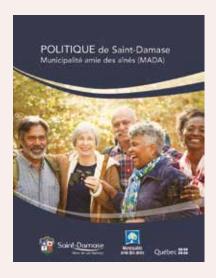
Selon la température et si aucune opération de déneigement n'est prévue, il sera possible de stationner son véhicule dans les rues entre 1 h et 6 h du 1er novembre au 15 avril inclusivement. Vous pourrez stationner de nuit le 1er et 2 janvier.

La décision d'interdire le stationnement sera disponible à compter de 16 h via le Facebook et/ou en téléphonant au 450-797-3341 et ce en fonction des risques de précipitations et du travail à effectuer dans les rues. En cas de doute de votre part, ne stationnez pas votre véhicule durant la nuit.

Il est de votre responsabilité de vérifier si l'interdiction est en vigueur ou non. Dans le cas de non-respect, vous êtes passible d'une amende émise par la Sûreté du Québec d'au minimum 200 \$. Vous êtes invités à prendre connaissance du *Règlement G-300* sur le site internet de la municipalité.

Merci de votre précieuse collaboration

Les autorités municipales Janvier 2024



Nouvelle politique des Ainés (MADA)

La Municipalité de Saint-Damase est fière de vous annoncer qu'une nouvelle version de la Politique des Ainés est disponible. Vous souhaitez en apprendre davantage sur nos préoccupations à l'égard des citoyens de notre belle municipalité, vous pouvez consulter cette version sur notre site internet :

https://www.st-damase.gc.ca/politique-des-aines/.

Des copies papiers sont également disponibles à la mairie.



Monoxyde de carbone : menace invisible, conséquences mortelles

Le monoxyde de carbone est produit lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc.

Il est souvent appelé « **tueur silencieux** » parce que c'est un **gaz toxique qu'on ne peut pas sentir ni voir**. Respirer ce gaz peut être **très dangereux pour la santé** et même entraîner la mort.

Quels symptômes surveiller?

Maux de tête, fatigue, nausées, vomissements, étourdissements.



Comment vous protéger?

Seul un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Il existe plusieurs modèles : à pile, électrique ou combiné à un détecteur de fumée. Assurez-vous d'en installer assez pour que tous les occupants les entendent.

Comment prévenir une intoxication?

Une intoxication peut survenir à tout moment. Utiliser des appareils vieux, défectueux, mal entretenus ou de la mauvaise façon augmente le risque d'intoxication.



Génératrice

- · Placez la génératrice à l'extérieur à au moins 3 mètres des portes, fenêtres et systèmes de ventilation de la résidence.
- · Vérifiez et entretenez fréquemment le matériel et ne l'utilisez pas s'il est endommagé.



Chauffage au bois

- · Ramonez la cheminée de votre foyer au bois une fois par année.
- · Ouvrez le clapet de cheminée avant chaque utilisation.



Appareil de cuisson

- · N'utilisez jamais d'appareil de cuisson à combustion dans un endroit fermé, comme une maison, un véhicule ou un abri.
- · Exemples d'appareils de cuisson à combustion : barbecue, poêle au propane, etc.



Véhicule en marche

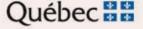
- · Ne laissez jamais un véhicule en marche dans un endroit fermé comme un garage ou un abri.
- · Assurez-vous que le tuyau d'échappement ne soit pas bloqué avant de démarrer le véhicule.

Si vous avez des symptômes ou si votre avertisseur sonne :

- 1. Sortez rapidement du bâtiment
- 2. Composez le 911
- 3. Contactez le centre antipoison au 1800463-5060
- 4. Ne rentrez pas à l'intérieur avant que les pompiers aient confirmé que c'est sécuritaire
- 5. Ne réutilisez pas vos appareils à combustion avant de les avoir fait vérifier par un professionnel

Pour plus d'informations, visitez le santemonteregie.qc.ca/monoxyde

Une production de la Direction de santé publique de la Montérégie - Novembre 2023





LA RÉUSSITE

Durant le temps des fêtes, lors des rassemblements familiaux, plusieurs sujets de discussion avec les jeunes, et parfois les plus vieux, ont portés sur leurs études. Ce n'est pas toujours un sujet positif pour tous. Notamment avec la pandémie, plusieurs adolescents ont vécu des échecs ou ont eu de la difficulté dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Comme le bureau des SARCA est situé au Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs élèves qui ont vécu de belles réussites au niveau de leur retour aux études. En effet, plusieurs facteurs peuvent contribuer au succès des gens qui osent poursuivre des études dans le but d'accéder à la carrière de leur choix. Déjà, d'avoir un but professionnel, améliore grandement l'investissement des élèves dans leurs études. Également, à

l'éducation des adultes, il est possible d'avoir un profil scolaire adapté à l'objectif de formation, or, il n'est pas toujours essentiel d'obtenir le D.E.S complet selon le projet de l'individu.

Lors de leur parcours au secondaire, les adolescents peuvent avoir vécu des situations négatives qui nuisaient à leur réussite scolaire, mais qui n'étaient pas en lien avec des difficultés d'apprentissage. C'est ainsi qu'à leur arrivée à l'éducation des adultes, alors qu'ils étaient disponibles et ouverts, ils ont vécu plusieurs succès et réussites très rapidement.

Les résidents des MRC des Maskoutains et D'Acton ont accès gratuitement aux services SARCA du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Communiquez avec Audrey, conseillère, qui pourra répondre à vos questions en lien avec les études.

Audrey Gatineau, Conseillère en information scolaire et professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.gc.ca 450 773-8401, poste 6731





Physiothérapeute Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

PRIVÉ • **RECU ASSURANCE** •







P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase 450 797-2110 · 1 855 797-2110

Heures d'ouverture : lundi au jeudi: 9 h - 19 h 30 • vendredi: 9 h - 18 h • samedi: 9 h - 16 h

Livraison gratuite

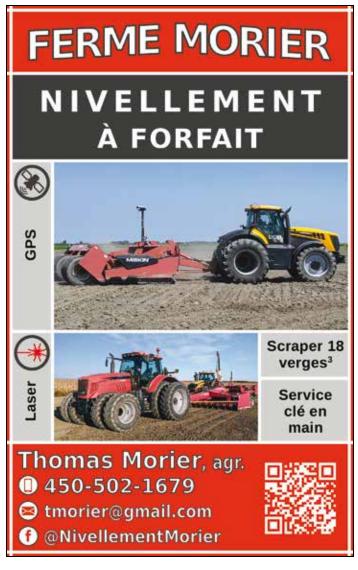


















HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Biblio-

Nouveautés 0-6 ans

Jeux avec fiches conques par des orthophonistes!



Enfants de 3 1/2 à 6 ans. Favorise le développement de quelques habiletés préalables à la lecture et à l'orthographe.



Chercheurs de rimes



Compteurs de syllabes



Bonbons à lacer



Planète DU DISCOURS

S'adresse aux enfants de 3 à 6 ans. Favorise l'utilisation du langage plus élaboré pour décrire, expliquer, raconter.



Différence junior



décrire!



A toi de Casse-tête Pirate et son trésor

Autres Biblio-Jeux pour les 0-6 ans de différentes planètes : De l'Écrit Des Phrases Bon départ Des Questions



Vocabulion des petits



Oiseaux à sérier



Hiboux à compter



Casse-tête tactile

La jungle





Jeu des monstres

A la ferme

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 · Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 · Mercredi de 13 h à 19 h 30 · Jeudi de 16 h à 19 h 30 · Samedi de 10 h à midi COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Nouveautés : Livres pour Enfants



Les Engins de chantier



Occupe-toi de tes oignons



De vraies émotions dans la vraie vie



Bob et la révolution des vélos



Mon premier guide de l'auto



de Champlain



des pas si champions v.3



Stella et le champignon cosmique

Nouveautés

Ados



russes



du Nord Simone



Le Spleen du pop-com qui voulait exploser de joie

attachées





dis-moi



À la croisée des chemins



50 jours dans en moi la vie de



La Symphonie des monstres

Mike Bossy



Femmes au volant



Les angoisses de mon prof de chinois



Deux prises

contre toi v.3

aux affaires

Nouveautés : Jeux de société



Le pire jeu du monde Elise Gravel



L'Agent Jean Le jeu



Zombie kids



roque-carotte



Gobe-noix



Papillons Célestes (Adultes)



(Adultes)



Page Facebook: Bibliothèque municipale de Saint-Damase



Chantal Reichel, Responsable Ta Biblio de Saint-Damase 🖽 🛡

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca



Heures du conte en pyjamas et coloriages

27 janvier 10h30 17 février 10h30

Contes animés, projetés et toutous sur place à cajoler

S'initier à l'emprunt de livres numériques Mercredi 7 février 18h30

Les appareils, logiciels, identifiant, l'utilisation, l'offre gratuite, la pratique

SI VOUS AVEZ UN APPAREIL, EMMENEZ-LE



PATINOIRE

Nous connaissons un début d'année encore difficile pour la patinoire jusqu'à maintenant, mais soyez assurer que nous travaillons très fort pour que vous puissiez en profiter le plus possible!

Je vous invite à suivre notre page Facebook afin de connaître l'évolution des conditions de la glace en temps réel.



L'horaire peut varier selon la température. Pour les intéressés nous avons encore quelques paires de patins à prêter ou à donner pour la saison. Passer nous voir pendant les heures d'ouverture, il nous fera plaisir de vous servir 😊



Fête de l'hiver

Encore cette année, il y aura une fête de l'hiver organisée au loisir! La fête de l'hiver aura lieu le **vendredi 2 février 2024**.

(Remis au 9 février en cas de mauvaise température)
Des activités seront offertes aux élèves de l'école primaire de
10 h à 15 h et le party se poursuivra pour tous en soirée de 17 h à 23 h.

Glissade | Traîneau vtt | Hockey | Service de bar Tire sur la neige | Feu de camp | Musique DJ et plus encore!! C'est à ne pas manquer ☺

L'horaire officiel sera publié via nos réseaux sociaux.



Bon mois de février à tous!

Jacob McDuff, Coordonnateur en loisirs



CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS!

Si chacun choisissait de bénévoler en guise de résolution, notre monde serait tellement plus lumineux. Dans la MRC des Maskoutains ce sont 7 filleuls qui attendent de rencontrer leur nouveau parrain ou marraine afin de développer une belle amitié!

Ensemble, on fait toute une différence pour l'autre, mais aussi pour soi-même!

Appelez-nous pour en savoir plus au 450 774-8758 ou visitez le parrainagecivique.org



Association féminine d'éducation et d'action sociale

La force de l'égalité

L'AFEAS fera relâche au mois de février.

La prochaine rencontre sera mercredi le 13 mars dès 13 h. Nous en profiterons pour souligner la Journée de la Femme.

Des informations vous seront communiquées pour le déroulement de la journée.

N'oubliez pas que les **Tricots-Biblio** ont repris **chaque lundi à la bibliothèque à compter de 13 h.**Venez partager avec nous.

Vous êtes les bienvenues.

Ghislaine Lussier

Comptoir du Coeur

situé au 223, rue Principale

Vendredi 2 février

de 9h à 12h • vente régulière de 12h à 15h • sac vert à 10\$

Samedi 17 février

de 9h à 12h • vente régulière

N'oubliez pas d'apporter vos sacs.

Pauline Lamontagne

Merci à toutes les bénévoles et donateurs!



Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0 Téléphone : 450 797-3862

Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com

Chers lecteurs,

Je profite de ce moment privilégié pour remercier toute l'équipe du journal pour leur excellente contribution et pour leur dévouement sans limite. Merci à chacun.

La Guignolée.

Du 16 NOVEMBRE au 15 DÉCEMBRE dernier avait lieu la guignolée. Les moyens faciles de contribuer : don en ligne via Accès D, tous les dons en argent ou par chèque à l'ordre : Les Chevaliers Colomb Saint-Damase la Guignolée

Dans une enveloppe scellée que vous déposerez dans une boîte à la Municipalité de Saint-Damase pendant les heures d'ouverture.

Nous avons pu faire la distribution des paniers de Noël qui ont été remplacés par des bons d'achat. Un avantage considérable pour les familles puisqu'elles choisiront elles-mêmes leurs aliments, respectant ainsi leurs goûts et leurs particularités au niveau des allergies et autres restrictions.

Un Grand Merci aux personnes qui ont donné si généreusement

pour égayer ce Noël 2023.

Un Grand Merci à nos partenaires : Dépanneur Vic, Resto du coin, Resto Pied du Clocher, Marché Tradition Saint-Madeleine, Municipalité de Saint-Damase, La Coop d'électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.

Il ne faut pas oublier le **déjeuner familial** le 4 février (Merci aux Bénévoles).

La **prochaine réunion** sera le 20 février à 19 h 30. Votre présence parmi nous serait très appréciée. Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

2 février : Jour de la marmotte / 14 février : Bonne St-Valentin 13 février : Mardi Gras / 14 février : Mercredi des cendres

15 février : Jour du Drapeau National du Canada

Je voudrais également vous remercier d'avoir été encore une fois de fidèles lecteurs et je vous donne rendez-vous dans votre prochain Journal.

Fraternellement vôtre,

Édito: Denis Labrecque

de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb - Conseil 3141

PENSÉE POSITIVE : (CONFIANCE)

J'ai confiance en moi comme dans l'avenir. Henri Durville, Je veux réussir, Éditions H. Durville, 1968.



ACTIVITÉS MADA

Le départ des activités MADA est lancé. En effet, lundi le 15 janvier 18 h 30 était le retour de la marche de groupe. Le départ demeure au Complexe sportif et la durée de l'activité est variable selon les choix et les capacités de chaque personne. Il n'y a pas de compétition. Nous y serons tous les lundis soir.

Dave McQuillen, le kinésiologue, attaché au groupe de St-Damase, conseille de s'abstenir quand Dame Nature atteint — 30 degrés. Ce n'est pas la situation actuelle; mais la froidure va venir. De plus, de nombreuses personnes poursuivent la marche, de façon solitaire ou en groupe, les autres jours de la semaine. Bravo ! Ainsi en 2022-2023, il y a eu 2986 présences enregistrées.

Voici donc en rappel de quelques bienfaits de la marche :

3 minutes diminuent la pression artérielle
 5 minutes dehors, améliore l'humeur
 5-10 minutes encourage la créativité

• 15 minutes après le repas,

diminue le taux de sucre dans le sang

Bienvenue à tous et n'oubliez pas que c'est gratuit!

Viactive :

Mardi le 16 janvier, de 9 h 30 à 10 h 45, nous présentons le début des activités physiques en salle. Pour 8 semaines, divers programmes seront proposés tel le ballon, le latino, le cirque, la boxe, le bungee. Nous visons la variété avec des exercices différents et chacun est à l'écoute de ses capacités. Le but est d'améliorer la force physique, la flexibilité, l'équilibre, l'attention. Le tout se déroule dans une atmosphère agréable et sans compétition. Les animatrices vous attendent. Les activités sont sans frais.

Tai-chi - Taoïste:

Dès le 12 mars, les mardis et les jeudis de 9 h 30 à 10 h 30, le tai-chi est à l'honneur avec Françoise Phaneuf qui animera le groupe, pour une durée de 8 jours en 4 semaines. Les bienfaits du tai-chi sont connus et très grands : la souplesse, l'endurance musculaire, la concentration et l'équilibre sont visés avec des mouvements très lents. Le tarif est de 40 \$ pour les 8 cours.

Pour plus d'informations concernant les cours, contactez mariette Frégeau par courriel : mariettefregeau@hotmail.com ou par téléphone au 450 797-2550.

Nous vous souhaitons une agréable fête de la St-Valentin

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard, responsables MADA || fgb1972@hotmail.com



« N'attendez pas d'être heureux pour sourire. Souriez plutôt afin d'être heureux »

Nos **jeux intérieurs** dès mardis et jeudis aprèsmidi ont repris le 9 janvier, de 13 h à 16 h. Venez vous amuser avec nous : cartes, pétanque sur tapis, pétanque-atout.

La prochaine **soirée de danse** aura lieu le 27 janvier à 19 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb.

La soirée de danse de février aura lieu le 24 février.

Le prochain **bingo** aura lieu le 21 février à 19 h. au 113-1, St-Étienne. Vous êtes tous et toutes invités à venir tenter votre chance.

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en février

1 ^{er}	Julie Lachance	13	Yves Hamel
2	Francine Jodoin		Colette Lussier
	Ninon Hébert	14	Louisette Laramée
**	Jocelyne	15	Jeanine Fontaine
3	Courtemanche Micheline Gaucher	17	Lisette Hébert
4	Agathe Blanchette	19	Jacques Piché Gilles Poulin
7	Étienne Lussier Paul Malo	20	Lina Puglisi
	Diane Lafrance	21	Fleur-Aimée
8	Yvon Martin Michel Brodeur	23	Auger Louise
10	Lise Brodeur		Marc-Aurèle
	Réjean Choquette	27	Gabriel
12	Mariette Jodoin Gaucher	W:	Beauregard Lise Pelletier Rollande Bernier.
		WIT	

Lise Brodeur, présidente



FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél.: 450 797-3311 - Téléc.: 450 797-3725 - <u>damasiens@outlook.com</u> Heures d'ouverture - lundi au jeudi: 9 h à 15 h - vendredi: 9 h à 12 h

PRESBYTÈRE : NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 9 h à 15 h Mardi : 9 h à 15 h **MERCREDI : FERMÉ**

Jeudi: 9 h à 15 h

Vendredi : 9 h à 12 h



DÎME 2024

75 \$ par personne majeure



En payant votre dîme, vous aidez au maintien de la paroisse.

Voici les services offerts par votre paroisse financés par la dîme :

- la catéchèse pour la préparation des sacrements :
- de pardon;
- ♣ la première des communions;
- ☆ la confirmation:



- l'entretien régulier de l'église et du presbytère, qui sert de bureau et de salle de rencontres;
- les activités pastorales;
- le secrétariat;
- les coûts inhérents à la gestion de la paroisse.

MAJORATION DES TARIFS DÉCRÉTÉE PAR L'ÉVÊCHÉ

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024

Dîme: statu quo à 75\$

Mariage:

majoration de **75** \$
passe de 450 \$ à **525** \$ / non résidant **575** \$

Funérailles ou liturgie de la Parole :

majoration de **30 \$** passe de 480 \$ à **510 \$**

Condoléances à l'église :

majoration de **25 \$** passe de 250 \$ à **275 \$**

Liturgie de la Parole au salon funéraire :

majoration de 20 \$ passe de 240 \$ à 260 \$

Célébration au cimetière sans funérailles :

majoration de 30 \$ passe de 110 \$ à 140 \$

Extraits et certificats :

majoration de 20 \$ passe de 30 \$ à 50 \$

Adieu des enfants : statu quo à 0 \$

Anniversaire de mariage :

majoration de 25 \$ passe de 200 \$ à 225 \$

Offrandes de messe : statu quo à 15 \$







L'INCREVABLE 1370

Avant d'arrêter son choix sur un premier tracteur à quatre roues motrices, mon père essaya un petit tracteur de marque Belarus dont mon oncle Honoré Palardy avait décroché une franchise de cette marque soviétique. Mon père se cherchait un tracteur muni de quatre roues motrices pour grimper dans la montagne et atteindre facilement sa cabane à sucre pour les travaux dans les érablières qui appartenait auparavant à messieurs Sylva Gaucher et Armand Guillet. Mon père avait besoin d'un tracteur capable de grimper dans des chemins enneigés et plein d'obstacles, il recherchait une machine qui n'avait peur de rien. Le petit Belarus se défendait bien lors de son essai dans la montagne, il grignotait la neige et se fraya un chemin jusqu'à sa destination située 30 arpents plus haut sur la montagne de Rougemont, mais mon père ne sera pas convaincu. C'est ainsi qu'au printemps 1973, un tracteur du modèle 1370 de la compagnie Oliver faisait donc son entrée sur notre ferme. Ce tracteur était en réalité un tracteur de marque FIAT, mais sous son déguisement, il fera quand même honneur à la marque Oliver. En effet, le constructeur de Turin en Italie fabriquait à cette époque trois modèles (1270, 1370, et 1470) vendus sous les couleurs des marques White, Oliver, Cockshutt et Minneapolis Moline en Amérique du Nord. D'ailleurs, les garagistes de Saint-Damase qui le réparait diront à mon père « - oh ce tracteur vient de l'autre côté de l'Atlantique », car sa technologie était européenne plutôt que nord-américaine. Ce vaillant tracteur avait quelques petits défauts mécaniques, dès son jeune âge nous étions obligés de frapper une valve avec un marteau sous le siège pour faciliter le fonctionnement de l'hydraulique. Quelques années plus tard, il perdra fréquemment son huile à différentiel, un machiniste réussira quand même à régler ce petit problème. Notre 1370 est habitué à travailler très fort surtout pendant l'hiver, c'est lui qui se spécialisera comme travailleur forestier dans les érablières, alors que ses confrères souvent plus jeunes se reposaient. Ce tracteur en a vu de toutes les couleurs, car il sera affecté aux travaux des érablières pendant des années, il remorquera des troncs d'arbre, il escaladera la montagne plusieurs fois, notre Oliver se retrouvera dans

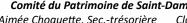
des sols boueux souvent dans des positions pas très confortables. Les tracteurs à quatre roues motrices ont cependant des limites, un jour notre pauvre Oliver s'enfonça dans la boue jusqu'aux essieux, il fallut une journée complète pour que mon frère Louis le sorte de son bourbier. Toutefois, ce tracteur ne se plaindra jamais de ses conditions de travail.

À quelques occasions il se retrouvera sur le côté, souvent, il se blessera gravement, un jour son essieu avant se brisa, il ne pouvait plus avancer, car ses roues se dirigeaient dans des directions opposées. Mon frère devra redescendre ce brave tracteur en reculant sur une distance de 30 arpents en montagne. Certains l'auront abandonné à son sort, mais ce tracteur valait son pesant d'or et il méritait que mon frère réalise ce périple pour le réparer. Depuis plusieurs années, le 1370 a deux nouveaux camarades, il est muni d'une pelle à l'avant et un treuil qui l'aide grandement à tirer les arbres et qui lui permet de se reposer un peu. Les travaux pénibles en forêt auront finalement raison de sa boîte de vitesse, il ne restait plus que deux vitesses en fonction soit la quatrième vitesse en position haute ce qui lui donnait des départs fulgurants et une seule vitesse arrière. Après plus de 30 ans de service, notre noble 1370 croyait bien sa carrière terminée, mais mon frère n'hésitera pas à dépenser 5000,00 \$ pour réparer la transmission de ce valeureux tracteur. Il a perdu sa grille avant depuis plusieurs années ce qui lui donne un air plus méchant. L'Oliver 1370 est le tracteur qui a le plus d'ancienneté sur la ferme, notre petit Ford 8N avait offert plus de 20 ans de service, mais le 1370 fêtait son 50e anniversaire de travail acharné en 2023-2024. Il est plus jeune que moi, mais 50 ans est un âge vénérable pour un tracteur. Malgré son âge avancé, il est encore très robuste et fait honneur aux ingénieurs italiens qui l'ont conçu au début des années 1970. Mon père en le choisissant ne s'était pas trompé, car son Oliver 1370 n'a jamais eu peur de rien. (Source : Louis Beauregard)

Claude Beauregard, le fils de Pierre Beauregard et de Céline Palardy

Comité du Patrimoine de Saint-Damase

Gaétan Poirier, Président Fleur-Aimée Choquette, Sec,-trésorière Claude Beauregard, rédacteur et secrétaire







OFFRE D'EMPLOI

INFIRMIÈRE / INFIRMIER AUXILIAIRE Temps plein

Nous sommes à la recherche d'une infirmière/infirmier auxiliaire à temps plein 35 heures semaine. Doit être membre en règle de l'Ordre des infirmières/infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ). Salaire selon l'échelon de la convention collective en vigueur.

TÂCHES:

- Participe à la réalisation de soins infirmiers en collaboration avec les PAB et le CLSC;
- Contribue à l'état de santé des résidents et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins infirmiers et de bien-être, des traitements infirmiers et médicaux, dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie.
- Participe à l'enseignement aux résidents, leurs proches et l'équipe de PAB.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de M. Gaëtan Deschênes par courriel à <u>gdeschenes@manoirst-damase.com</u> ou par la poste au 780, rang du Bas-Corbin, Saint-Damase, QC JOH 1J0

Pour plus d'information: 450 797-3648



VOUS DÉSIREZ ANNONCER?

CET ESPACE EST DISPONIBLE POUR VOUS!

Contactez-nous au 450 795-3219 ou par courriel à info@impressionsklm.com

Étude de Me Christine Richer notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION, CESSIONNAIRE DES GREFFES DE ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON, ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus!



450 536-0812 WWW.NOTAIRERICHER.COM MONT-SAINT-HILAIRE 385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

> RICHELIEU 1040, 1^{ière} Rue





La Maison Jodoin, une entreprise professionnelle de chez vous !

www.maisonjodoin.ca



Sainte-Madeleine **450 795.3395**

Marieville **450 460.2430**

Saint-Damase 450 797.3889









780, rang du Bas-Corbin Saint-Damase

(À seulement 15 minutes de l'hôpital)

450 797-3648



ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.





- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville



NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com